
Location :

Estimations : orale offerte/ écrite 75 euros TTC

La répartition en agence est de :

Pour le Bailleur :

- La visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 7 € TTC/m²
- L'établissement de l'état des lieux : 3 € TTC/m²

Pour le locataire :

- La visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail : 7 € TTC/m²
- L'établissement de l'état des lieux : 3 € TTC/m²

Dans la limite d'un mois de loyer TTC

Honoraires TTC sur nos prestations- Taux en vigueur 20 %

Vente :

Estimations : orale offerte/ écrite 180 euros TTC

Prix de vente :	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 K€	10% TTC
de 100 K€ à 170 K€	8% TTC
de 170 K€ à 450 K€	6% TTC
Au delà de 450 K€	5% TTC

En cas de délégation de mandat avec une autre agence, les honoraires applicables seront ceux de l'Agence qui détient le mandat initial.

TVA L'ensemble de nos prestations de services sont soumis au taux de TVA en vigueur soit 20 %

Tarifs en vigueur à compter du 1er avril 2017

Honoraires à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire.